



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 8 avril 2021 (17h00)
Espace Montgolfier- Davézieux**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	39 + 1
Votants	:	54
Convocation et affichage	:	01/04/2021
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Maryanne BOURDIN

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Nicole ARCHIER, Stéphanie BARBATO-BARBE, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Brigitte BOURRET, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémie FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Assia BAIBEN-MEZGUELTI (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Jean-Yves BONNET (pouvoir à Virginie FERRAND), Clément CHAPEL (pouvoir à Jérémie FRAYSSE), Laurence DUMAS (pouvoir à Damien BAYLE), Christelle ETIENNE (pouvoir à Damien BAYLE), Romain EVRARD (pouvoir à Catherine MICHALON), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Sophal LIM (pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE), Edith MANTELIN (pouvoir à Simon PLENET), Richard MOLINA (pouvoir à Laurent TORGUE), Pascal PAILHA (pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Michel SEVENIER (pouvoir à Antoinette SCHERER).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Olivier DE LAGARDE, Dominique MAZINGARBE.

CC-2021-139 - FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES - DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS AU PRÉSIDENT

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

Lors de sa séance du 9 Juillet 2020, le Conseil Communautaire a délégué au Président un certain nombre de compétences conformément à l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

Conformément à l'article L5211-10, 4ème alinéa, le Président doit en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Communautaire.

Les décisions mentionnées dans le tableau ci-dessous et prises par le Président en vertu de la délégation de pouvoirs ont été adressées avec la convocation à la présente séance du Conseil Communautaire.

Les décisions ci-après se rapportent à la période du 6 janvier au 01 mars 2021.

N°	DATE	OBJET
DP-2021-1	06/01/2021	RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE AVEC L'ASSOCIATION STOLON CLIC'BIO NORD-ARDECHE POUR LA LOCATION D'UNE PARTIE D'UN DES PAVILLONS SITUE DANS LE PARC DE LA LOMBARDIERE.
DP-2021-2	11/01/2021	DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - CONCLUSION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE AVEC MADAME LLIONATELLI DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CREA'CŒUR
DP-2021-3	11/01/2021	DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - PROLONGATION DE LA GRATUITE DES LOYERS DES LOCAUX CREA'CŒUR, PROPRIETES D'ANNONAY RHONE AGGLO DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE
DP-2021-4	11/01/2021	ECONOMIE - CONCLUSION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION A TITRE PRECAIRE AVEC L'ASSOCIATION CREA'ARTS REPRESENTEE PAR SA PRESIDENTE, KATIE PLAGNAT
DP-2021-5	11/01/2021	SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA LOCATION D'UN BUREAU AU POLE ENTREPRENEURIAL DE VIDALON AVEC LA SOCIETE TEXPLEY
DP-2021-6	18/01/2021	SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA LOCATION D'UN BUREAU AU POLE ENTREPRENEURIAL DE VIDALON AVEC LE SYNDICAT MIXTE NUMERIAN
DP-2021-7	18/01/2021	POLE ENTREPRENEURIAL DE VIDALON: PROLONGATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE AVEC L'ASSOCIATION LES ACCROBRANCHES
DP-2021-8	18/01/2021	MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CREATION D'UN DEPOT DE BUS ET D'AUTOCARS n°202035 - SÉLECTION DES TROIS CANDIDATS ADMIS A REMETTRE UNE OFFRE
DP-2021-9	19/01/2021	CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE ' LOCATION DE BENNES, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS VERTS COLLECTES DANS LES DECHETERIES D'ANNONAY RHONE AGGLO' N°202027
DP-2021-10	21/01/2021	CONCLUSION D'UN MARCHE ' MAINTENANCE ET OPTIMISATION DU PARC DE PHOTOCOPIEURS ' n°202025
DP-2021-24	01/02/2021	CESSION D'UN VEHICULE IVECO
DP-2021-25	01/02/2021	CESSION D'UN VEHICULE ARES
DP-2021-26	01/02/2021	SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA LOCATION D'UN BUREAU AU POLE ENTREPRENEURIAL DE VIDALON AVEC L'ASSOCIATION INITIACTIVE 26-07
DP-2021-27	01/02/2021	PROLONGATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE AVEC L'ENTREPRISE CREAGESTION POUR LA LOCATION D'UN BUREAU AU POLE ENTREPRENEURIAL DE VIDALON
DP-2021-30	11/02/21	RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN MARCHE DE FOURNITURE D'ACHEMINEMENT D'ELECTRICITE ET SERVICES ASSOCIES PASSE SUR LE FONDEMENT D'ACCORDS-CADRES A CONCLURE PAR L'UGAP
DP-2021-33	25/02/21	CONCLUSION D'UN ACCORD CADRE ' TRAVAUX DE COLLECTE ET TRANSFERT ASSAINISSEMENT, RENOUVELLEMENT ET EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE ' n° 202032 lots 1 à 3
DP-2021-60	26/02/2021	CONCLUSION D'UN AVENANT N°2 AU MARCHE ' MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA STATION INTERCOMMUNALE SERRIERES - LIMONY '
DP-2021-61	01/03/2021	MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CREATION D'UN DEPOT DE BUS

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

PREND ACTE des décisions prises par le Président en vertu de la délégation de pouvoirs conférée par le Conseil Communautaire et ce, pour la période du 6 janvier au 01 mars 2021,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 16/04/21

Affiché le : 16/04/21

Transmis en sous-préfecture le : 15/04/21

Identifiant télétransmission : 007-200072015-20210408-21712-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET